

Collaboration entre FCTA et FTMH en Valais

Autor(en): **Viret, Pierre-André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **86 (1994)**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-386479>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le nombre de membres du SSP dans les hôpitaux a augmenté de façon substantielle et il est devenu un partenaire social écouté. L'augmentation du volume de travail a nécessité l'extension du secrétariat et la création d'un poste de travail supplémentaire, en 1991, à 25%, puis, en 1994, à 40%.

Les avantages de ce secrétariat commun sont évidemment d'ordre matériel (infrastructure commune), mais se retrouvent aussi au niveau de l'échange d'informations. Toutes les informations provenant du Grand Conseil, de l'Etat du Valais ou des communes sont immédiatement disponibles pour le SSP et, inversement, pour l'USV.

L'échange d'idées au sein d'un seul secrétariat, entre des personnes travaillant pour différentes fédérations, crée une nouvelle dynamique, permet des actions communes et renforce la solidarité. Le bilan est positif et l'USV compte d'ailleurs poursuivre cette expérience en profitant de nouveaux locaux moins exigus, ainsi qu'offrir à d'autres fédérations la possibilité de partager son secrétariat.

Collaboration entre FCTA et FTMH en Valais

*Pierre-André Viret**

Depuis de nombreuses années, la Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA) a tenté d'améliorer sa présence en terre valaisanne. Considérant qu'il est difficile pour toute personne en proie à des difficultés de prendre contact avec le secrétariat à Lausanne, différentes possibilités ont été esquissées dont l'engagement d'un permanent à temps partiel domicilié en Valais ou la collaboration avec une fédération de l'Union syndicale suisse (USS). Pour des raisons financières, la création d'un secrétariat syndical s'est avérée irréalisable.

Aussi, en 1990, un premier essai a été fait par l'engagement d'un permanent à 50%. Malgré beaucoup de bonne volonté, cette tentative s'est terminée à la demande de l'intéressé après quelques mois.

Dans le courant de l'année 1992, de nombreux contacts ont eu lieu avec les trois secrétaires du Syndicat de l'industrie, de la construction et des services (FTMH) valaisans, à savoir: Pierre Elsig, Roger Tissières et Léonard Bruchez. L'idée d'une collaboration intersyndicale entre nos deux fédérations a rapidement mûri et a débouché sur une convention de collaboration. Il est un fait à relever, c'est que les collègues précités s'y sont montrés très réceptifs et, à titre gracieux, dispensaient déjà de nombreux renseignements aux travailleuses et

* Secrétaire de la FCTA

travailleurs occupés dans les secteurs du commerce, des transports et de l'alimentation.

C'est au début janvier 1993, que cet accord a pris officiellement effet avec l'approbation des comités régionaux et centraux respectifs. Les secrétariats FTMH de Martigny, Monthey et Sierre sont devenus des antennes permanentes de la FCTA en Valais.

Ainsi, les 4 points forts de l'offre dont peuvent bénéficier les membres actuels et futurs de la FCTA en Valais sont les suivants: 1) *conseils* par téléphone et au secrétariat; 2) *actions* immédiates (par ex. interventions auprès des assurances sociales ou d'un employeur); 3) *chômage* (élaboration du dossier et paiement des indemnités); 4) *adhésion* à la FCTA avec son paquet considérable de prestations.

Par cette façon d'agir, les bureaux précités assurent un service syndical personnalisé et direct en servant de relais au secrétariat régional Vaud-Valais de la FCTA sis à Lausanne.

Depuis le début de l'été 1994, cette collaboration connaît un nouveau développement sur la partie alémanique du canton. En effet, tous les mardis et jeudis après-midi, René Hirschier, secrétaire FTMH, est au service du personnel occupé dans les secteurs de la FCTA à Brigue.

La FCTA poursuivra ses actions collectives telles que conventions ou contrats-types avec ses partenaires économiques valaisans que sont Coop Valais-Wallis, Brasseries Valaisannes, Transports Routiers, les commerces, etc.

Faciliter le contact entre les membres, favoriser le dialogue et le conseil en raccourcissant les distances: cette collaboration FTMH-FCTA répond à ce souci d'être au service des travailleuses et travailleurs valaisans en ces temps incertains.

Pour l'avenir, il est même envisageable de déterminer les conditions de l'éventuel engagement d'un animateur-propagandiste qui serait occupé par les deux fédérations. A l'automne 1994, une action d'information sera menée conjointement sur les places de travail au sein de différents secteurs d'activité de la FCTA.